

**SDEG 16**

308, rue de Basseau  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 45 67 35 00  
Télécopie : 05 45 67 35 20  
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr  
Site internet : www.sdeg16.fr

**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz  
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
n°2010CS036**

**Comité Syndical du 25 octobre 2010**

**Date de convocation : 14 octobre 2010  
Date d'affichage : 25 octobre 2010**

**OBJET : Travaux de sécurisation 2010 - FACE « S » et « S' ».**

L'an deux mille dix, le vingt cinq du mois d'octobre à 10 heures, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de La Combe à Saint Yrieix sur Charente, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Nombre total de délégués (*) :.....	104
Quorum : .....	53
Nombre de délégués présents au moment du vote : .....	63
Nombre de procurations au moment du vote :.....	4

(\*) *Le nombre total de délégués devrait être de 107, le Syndicat d'Electrification de Blanzac devenu un Secteur intercommunal d'énergies n'ayant pas désigné ses 4 délégués avant le 31 décembre 2008, en application de l'article 31.2 des statuts du SDEG 16, dans le cadre de la représentation automatique, ce Secteur intercommunal d'énergies n'a qu'un seul délégué : le Maire de la Commune la plus peuplée de ce Secteur (Roullet-Saint Estèphe).*

**Le Président propose à Monsieur Jean-Pierre COMPAIN, 3<sup>ème</sup> Vice-Président délégué, de présenter ce point de l'ordre du jour.**

**Monsieur Jean-Pierre COMPAIN :**

**Expose :**

- Que depuis 2005, il existe un programme de travaux aidé par le FACE appelé : tranche « S » de sécurisation.
- Que le Conseil du Fonds d'Amortissement des charges d'Electrification (FACE), lors de sa séance du 1<sup>er</sup> décembre 2009, a décidé de créer, à partir de l'année 2010, un nouveau programme de travaux, appelé : tranche « S' » de sécurisation des fils nus de faibles sections.
- Que la SDEG 16 s'est vu attribuer pour 2010 les dotations suivantes :
  - FACE « S » : 635 000 € de travaux TTC.
  - FACE « S' » : 325 000 € de travaux TTC.
  - Soit un montant total de 960 000 € TTC.

- Que le 28 septembre 2010, la Commission « travaux », après avoir examiné l'ensemble des dossiers, propose :
  - de maintenir la politique de « centre de vie » décidée par le Comité Syndical en 2005 et reconduite les années suivantes ;
  - d'établir un classement décroissant en fonction du nombre total d'abonnés par poste desservi par les réseaux nus ; ainsi, les communes retenues seront celles qui auront le plus d'abonnés affectés par ces fils nus ;
- Que la Commission considère que si une Commune était, par ces critères, sélectionnée plusieurs fois, elle ne serait retenue qu'une seule fois et ce, pour le site ayant le plus d'abonnés.
- Que la liste des dossiers s'arrêtera à du concurrence du montant attribué par le FACE.
- Qu'en conséquence, la Commission « travaux » propose au Comité Syndical, en vue de sa validation, les programmes « sécurisation » FACE « S » et « S' » 2010, dans l'ordre suivant :

Classement des dossiers	Communes	Noms des postes de transformation	Nombre total d'abonnés	Longueurs conducteurs nus (m)
1	Rouillac	La Gare	70	184
2	Sigogne	Route de Mareuil	62	267
3	Segonzac	Chadeville	49	298
4	Villefagnan	Cimetière	48	146
5	Cellettes	Lotissement Pinelles	46	122
6	Champniers	Argence 2	46	177
7	Saint Léger	Les Granges	45	239
8	Sireuil	Cité Bellevue	45	147
9	Ambleville	Le Château	44	232
10	Exideuil sur Vienne	La Coldebouye	44	111
11	Lessac	Sainte Radegonde	44	342
12	Nanclars	Eglise	44	89
13	Puyréaux	Puyréaux	44	60
14	Saint Ciers sur Bonnieure	Saint Ciers	44	595
15	Saint Laurent de Belzagot	Bourg	44	48
16	Saint Sulpice de Cognac	Saint Sulpice de Cognac	44	473
17	Valence	Valence	44	137
18	Agris	Le Puissaguet	43	252
19	Ansac sur Vienne	Le Trouillaux	43	51
20	Bassac	Bassigeau	43	32
21	Longré	Longré	43	67
22	Saint Angeau	Terrebourg	43	37
23	Vilhonneur	Chez Labran	43	427
24	Saint Simeux	Saint Simeux	43	221
25	Bors de Montmoreau	Bors nord	42	183
26	Chazelles	Saint-Paul	42	561
27	Criteuil-la Magdeleine	La Magdeleine	42	28
28	Rioux Martin	La Pradelle	42	135
29	Saint Projet-Saint Constant	Lotissement Bassoulet	42	202
30	Vars	Le Boquet	42	72
31	Ventouse	Chez Magnot 1	42	46
32	Villejoubert	Villejoubert	42	44
33	Dirac	Les Ribondaines	41	170
34	Ligné	Ligné	41	405
35	Rivières	Chez la Serre	41	475
36	Rouillet-Saint Estephe	Combe à Guillot	41	74
37	Saulgond	Cimetière	41	206
38	Aigre	La Servanterie	40	26
39	Asnières sur Nouère	Les Troquerauds	40	164

Classement des dossiers	Communes	Noms des postes de transformation	Nombre total d'abonnés	Longueurs conducteurs nus (m)
40	Aunac	vieil Aunac	40	364
41	Chassenon	La Montre	40	149
42	La Faye	Les Ouchettes	40	322
43	Gensac-la Pallue	Les Rentes	40	135
44	Nieuil	Chez Caillet	40	238
45	Saint Amand de Montmoreau	Chez Pascaud	40	45
46	Courbillac	Bourg des Dames	40	506
47	Balzac	Les Rochiers	39	17
48	Condac	La Butte	39	107
49	Jurignac	Pétignac	39	301
50	Marsac	la Montagne	39	103
51	Paizay Naudouin-Embourie	Embourie	39	1 054
52	Souvigné	Souvigné	39	462
53	Theil Rabier	Ecoles	39	310
54	Yvrac et Malleyrand	Yvrac et Malleyrand	39	525
55	Bonneville	Patreville 2	39	44
56	Ambérnac	Saint Martin	38	377
57	Bouëx	La Bourlie	38	578
58	Brie	Le Maine Joizeau	38	156
59	Hiesse	Hiesse	38	380
60	Lichères	Puychenin	38	228
61	Les Métairies	Brassac	38	128
62	Saint Bonnet	Saint Bonnet	38	258
63	Saint Fort sur le Ne	Ecole	38	266
64	Saint Saturnin	Marteau	38	264
65	Barbezières	Mairie	37	291
66	Barret	Les Rousses	37	416
67	Brettes	Brettes	37	999
68	Chirac	Le Mas	37	198
69	Coulgens	Eglise	37	342
70	Deviat	Deviat	37	514
71	Le Grand Madiou	Grand Madiou 2	37	389
72	Marthon	Les Moradies	37	100
73	Mesnac	Vignolles	37	61
74	Saint Maurice des Lions	Rue	37	165
75	Saint Meme les Carrières	Chez Dorland	37	303
76	Villegats	Villegats	37	69
77	Anais	La Touche	36	254
78	Breville	Marmounier	36	228
79	Dignac	Peugis	36	386
80	Ebréon	La Potonnière	36	33
81	Foussignac	Les Brunetieres	36	99
82	Gardes-le Pontaroux	La Malsaisie	36	258
83	Houlette	Houlette	36	303
84	Luxé	La Folatière	36	150
85	Malaville	Chadeuil	36	24
86	Montboyer	Chez Fragnaud	36	562
87	Mosnac	La Voute	36	195
88	Pranzac	Marsac	36	358
89	Saint Séverin	Stade	36	119

Classement des dossiers	Communes	Noms des postes de transformation	Nombre total d'abonnés	Longueurs conducteurs nus (m)
90	Salles de Villefagnan	Eglise	36	283
91	Angeac Champagne	Château de Roissac	35	158
92	Bignac	L'Haumont	35	43
93	Champagne Mouton	La Ressource	35	147
94	Chassors	Cimetière	35	256
95	Mazerolles	Le Mas	35	237
96	Moulidars	Pannetiers	35	44
97	Réparsac	Réparsac	35	158
98	Saint Claud	Le Château	35	124
99	Villognon	Chez Durand	35	525
100	Roussines	Magnanon	34	317
101	Suris	Taillis des Brandes	34	93
102	Vignolles	Vignolles	34	1 457
103	Bayers	La Croix Blanche	33	47
104	Beaulieu sur Sonnette	Mairie	33	467
105	Bourg Charente	Eglise	33	149
106	Brigueuil	Villeneuve	33	327
107	Chabrac	La Garnerie	33	469
108	Echallat	Sainte Catherine	33	30
109	Ecuras	Bourg	33	193
110	Les Essards	Les Essards	33	127
111	Oradour	Tras le Paillet	33	55
112	Les Pins	Les Pins	33	132
113	Pressignac	La Faurie	33	90
114	Ranville Breuillaud	Breuillaud	33	755
115	Saint Amant de Bonniere	Les Blondeaux	33	85
116	Saint Laurent des Combes	Bourg	33	933
117	Saint Martial	Bourg	33	564
118	Benest	Sainte Terre	32	899
119	La Chèverrie	La Renaudière	32	754
120	Guimps	Guimps	32	64
121	Mornac	Les Marottes	32	71
122	Oradour-Fanais	Chez Lionnet	32	695
123	Touzac	Touzac	32	199

- Que la Commission « travaux » a noté que de nombreux dossiers de cette liste étaient déjà inscrits dans un programme de renforcement de réseaux ou d'effacement ; aussi, la Commission propose, dans ces cas, de scinder la partie qui relève d'un renforcement ou effacement et celle qui relève de la sécurisation.

### Le Président

#### Propose :

- D'inscrire au programme 2010 de sécurisation, l'ensemble des travaux précité et proposé par la Commission « travaux » et d'accepter ces propositions.

#### Précise :

- Que les quelques chantiers comportant des conducteurs nus de fortes sections seront inscrits dans le programme FACE « S ».

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, par :

**67 voix pour**

**0 voix contre**

**0 abstention**

- Inscrit au programme 2010 FACE « S » et « S' » les travaux proposés par la Commission « travaux » et dans l'ordre présenté par le Président et ce, dans la limite des crédits disponibles y compris le solde des années précédentes.
- Décide, qu'en cas de reliquat de crédits, de compléter cette liste avec des dossiers pris en suivant dans la liste présentée par la Commission « travaux » et dans les mêmes conditions que celles définies précédemment.
- Approuve également la proposition de la Commission « travaux » consistant à scinder la partie qui relève d'un renforcement ou effacement de celle qui relève de la sécurisation.
- Donne pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*En application des articles L. 5721-4 et L. 3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*